

[Text]

Adjournment to the call of the Chair.

Before we adjourn, would you accept that I ask our distinguished clerk to distribute all the outstanding items still in our hands? You read them, and then at the call of the Chair I will call a subcommittee meeting to know what you would like to have on the agenda.

A moins que quelqu'un ait quelque chose d'urgent pour la prochaine réunion,

I would propose instead that the clerk distribute to members of the committee the outstanding questions left. Then we will look into them and you make your choice. We will call you to know what you would like to see on the agenda of the next meeting, on November 4.

The Clerk: What I can do—and I think this is maybe what you are after—is give you two types of reports. One will be the status as of the end of the session, with all the recommendations the committee made to the Speaker. We will show those approved, those outstanding; that sort of thing.

The Chairman: Very good.

The Clerk: And then the other one, if you agree, would just be a list of the outstanding business, without a lot of paperwork to support it. I think when you see the list, most of you will know the items automatically.

Le président: Merci infiniment.

La séance est levée.

Wednesday, May 6, 1987

• 1536

The Chairman: Out of courtesy to the Speaker and the Chair—and the Speaker knows that I hold him in very high esteem—I must say that I may have let a little bit more steam out in a meeting on a certain Wednesday afternoon, but my displeasure was more with a Minister of the Crown than with our very esteemed Speaker. So, if I did anything that may jeopardize the chances of this committee, I will humbly submit that I have been very distressed ever since.

I have privately said to the Speaker that I was very upset, not at my conduct, but at the event that took place that afternoon. I hope this will help re-establish the excellent rapport that some of us do have, not only with the Chair, but with the person who occupies the Chair.

Is that sufficient Mr. Speaker? I can say more, you know, but if I say more, it might be held against me some day. Who knows? So I will have to be also careful.

Hon. John A. Fraser (Speaker of the House of Commons): Mr. Chairman, after many years in court one

[Translation]

La séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

Auparavant cependant me permettriez-vous de demander au greffier de vous distribuer la liste de tous les articles que nous n'avons pas encore étudiés? Vous pourriez en prendre connaissance; je pourrais ensuite prévoir une réunion du sous-comité où l'on étudierait les questions que l'on veut porter à l'ordre du jour.

Unless anybody has something urgent for the next meeting. . .

Je propose que le greffier vous distribue cette liste; vous pourrez l'étudier et choisir les articles que vous voudriez voir à l'ordre du jour de la prochaine réunion c'est-à-dire le 4 novembre.

Le greffier: Je pourrais peut-être vous présenter deux sortes de rapports—je pense que cela pourrait vous satisfaire. D'une part, l'état des travaux à la fin de la session ainsi que les recommandations du Comité à l'Orateur, les recommandations qui ont été approuvées et les autres.

Le président: Très bien.

Le greffier: Ensuite une autre liste indiquerait les questions en suspens sans trop de détails. Je crois qu'un simple coup d'oeil sur cette liste vous permettra de savoir automatiquement de quoi il s'agit.

The Chairman: Thank you very much.

The meeting is adjourned.

Le mercredi 6 mai 1987

Le président: Par égard pour le Président de la Chambre, ainsi que pour sa fonction—et monsieur le Président sait à quel point je le tiens en haute estime—je dois confesser que j'ai peut-être été un peu trop vif un certain mercredi après-midi, mais je dois ajouter que mes propos visaient surtout un certain ministre de la Couronne, beaucoup plus que notre très estimé Président. Si j'ai donc fait quoi que ce soit qui puisse nuire à l'avenir de ce Comité, soyez par ailleurs certains que j'en ai été depuis fort chagriné.

J'ai par ailleurs exprimé auprès du Président, depuis et en privé, tout le regret que j'en avais conçu, non pas tant du fait de ma conduite, que de ce qui s'était effectivement passé cet après-midi-là. J'espère donc que ceci nous permettra de rétablir l'excellent rapport que certains d'entre nous ont déjà avec le Président, ainsi qu'avec la fonction qu'il occupe.

Est-ce que ce sera suffisant, monsieur le Président? Je pourrais en dire plus, vous le savez, mais cela pourrait évidemment être un jour retenu contre moi. Qui sait jamais? Je vais donc être prudent.

L'honorable John A. Fraser (Président de la Chambre des communes): Monsieur le président, de longues années